

ORAL 1- Cas scénarisé

Le cas scénarisé est une mise en situation de travail qui permet d'aboutir à un entretien oral.

Quels sont les principes ?

Le cas est construit par le(s) consultant(s) AcSENS avec la contribution d'un ou plusieurs membres de l'équipe pédagogique de l'Ecole (groupe projet). Le sujet et les caractéristiques du cas sont élaborés pour exprimer les valeurs et points clés que l'Ecole souhaite aborder ou transmettre au cours de l'oral. Il y a quatre catégories d'acteurs : les candidats, les animateurs (conduisent le déroulement avec un rôle de coach et ne participent pas à l'évaluation des candidats), les examinateurs (observent la séquence de travail, conduisent l'oral en fin de parcours), l'équipe d'organisation (staff Ecole, étudiants).

Quels sont les facteurs clés de succès ?

Il s'agit de transformer le stress des candidats inhérent à l'oral d'admission en dynamique positive, orientée par l'action. Le cas permet de décentrer les échanges vers un vécu commun. L'implication de l'équipe pédagogique de l'Ecole contribue au succès ; en retour, la création et l'animation de l'exercice joue un rôle de catalyseur dans la dynamique interne.

Quelles sont les caractéristiques du scénario ?

Le scénario présente une histoire en cohérence avec le projet pédagogique de l'Ecole ; il permet au candidat de se projeter dans la formation et dans son parcours professionnel.

La scénarisation permet au candidat de vivre une expérience émotionnelle, sur un rythme progressif en trois phases :

- Entrée dans l'exercice (accueil, exposé du principe et des règles de fonctionnement)
- Déploiement (les candidats réalisent l'exercice en équipe, sur un rythme crescendo avec un niveau de difficulté progressif. Cette phase aboutit à l'entretien oral)
- La sortie de l'exercice (prise de recul, conclusion, temps de convivialité final)

Concrètement, quelle est la prestation des consultants AcSENS ?

Leur rôle est de créer, avec vous, un cas « modèle unique » qui différenciera votre oral. Ils vous font bénéficier de leur expérience, gagner du temps dans l'élaboration du cas, forment vos examinateurs et/ou animateurs (peuvent vous accompagner et coanimer une session pour faciliter le succès immédiat). Ils rédigent les documents de travail, un dossier candidat et un dossier animateur. Ce travail vise l'autonomie de l'équipe pédagogique de l'Ecole.

Quels sont les avantages valeur / coût / logistique ?

Sur ces trois aspects, notre travail consiste à aboutir, avec vous, à un retour sur investissement positif dès la première année, sur la base de critères qualitatifs et quantitatifs.